



Conditions d'inscription - Protection des données

Inscription

Les *Thématiques Prescrire* est une formation continue organisée en sessions quadrimestrielles. Les frais annuels d'inscription couvrent 3 sessions consécutives.

Pour s'inscrire à la formation *Les Thématiques Prescrire*, il est nécessaire :

- d'être abonné.e à titre individuel à *Prescrire*,
- de s'inscrire en ligne sur le portail formations du site www.prescrire.org ou d'adresser un demande écrite **(a)**,
- de s'acquitter d'un droit d'inscription annuel, dont le montant est fixé chaque année au 1^{er} septembre.

La date limite d'inscription correspond à la veille du début de chaque nouvelle session quadrimestrielle. Une fois inscrits, les participants reçoivent un certificat d'inscription et, après paiement, une facture acquittée.

Quelques semaines avant la date anniversaire de leur inscription, les participants sont informés de cette échéance par un avis personnalisé. Selon le mode de règlement choisi par les participants, cet avis est accompagné soit d'un avis de prélèvement, soit d'une demande de règlement du droit d'inscription, au titre de la nouvelle période annuelle.

Résiliation

À tout moment, je pourrai demander par écrit auprès de l'équipe Formations Prescrire **(a)** la résiliation de ma participation au programme. Celle-ci prendra alors effet dès l'échéance de paiement suivante. En cas de demande de résiliation d'inscription aux *Thématiques Prescrire* transmise après le début de la 1^{re} session quadrimestrielle, d'une nouvelle période annuelle, le remboursement du droit d'inscription est effectué uniquement en cas de force majeure (tel que décès), ou d'arrêt de l'activité professionnelle.

Protection des données

Les informations personnelles utilisées dans le cadre de la formation *Les Thématiques Prescrire* sont destinées à la gestion de l'inscription et de l'accès à l'espace de réponse en ligne, ainsi qu'à l'élaboration de la liste des Lauréats *Thématiques de Prescrire*, publiée annuellement sur le site prescrire.org. Les participants disposent d'un droit d'opposition à la publication de leurs nom et prénom dans la liste des Lauréats *Thématiques de Prescrire* en s'adressant par écrit à l'équipe Formations Prescrire. Conformément à la loi du 20 juin 2018, relative à la protection des données, les participants bénéficient d'un droit d'accès de modification et de suppression de leurs informations auprès de l'équipe Formations Prescrire par écrit **(a)**.

Prescrire ne cède ni ne loue aucune donnée personnelle à qui que ce soit.

Conditions d'inscription - Protection des données de la formation *Les Thématiques Prescrire* en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020.

©Prescrire – décembre 2019

a- Équipe Formations Prescrire : 83 bd Voltaire 75558 Paris cedex 11, France.

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48 - Courriel : thematiques@prescrire.org

Merci d'indiquer le numéro d'abonné.e